

PV n° 14 du 2 novembre 2021

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



COMMISSION DES JEUNES

MODIFICATIONS DES RENCONTRES :

Le plateau U11 prévu initialement sur le Stade des Berges à Capdenac le Samedi 20 Novembre est déplacé sur le Stade de REYREVIGNES.

Le plateau Festival Football U13 prévu initialement sur la Plaine de Londieu le Samedi 13 Novembre est déplacé sur le Stade de REYREVIGNES.

AMENDES ADMINISTRATIVES :

Attention, à compter du **lundi 8 novembre 2021**, les amendes administratives concernant les FMI et les feuilles de plateau seront prises en compte pour les équipes de jeunes et attribuées au club responsable de l'erreur et non à l'organisateur du plateau.

Les principales erreurs notées sont :

- . les numéros de licences manquants (joueurs et/ou éducateurs),
- . le retard dans l'envoi ou le non envoi des feuilles de plateau. Pensez donc, dès la fin des rencontres, à nous scanner les documents et les transmettre par courriel au : secretariat@district-foot-lot.fff.fr

MODULES DE FORMATION / CERTIFICATION

Le District du Lot organisera au cours de la saison 2021-2022, les modules de formation d'éducateurs suivants :

- Module U9 : samedi 6 et dimanche 7 novembre 2021 (16 heures de formation) à Cahors
- Module U13 : samedi 5 et dimanche 6 mars 2022 (16 heures de formation) à Souillac
- Module U15 : samedi 30 et dimanche 31 octobre 2021 (16 heures de formation) à Figeac
- Module U17-U19 : samedi 27 et dimanche 28 novembre 2021 (16 heures de formation) à Figeac
- Module U20-Seniors : samedi 8 et dimanche 9 janvier 2022 (16 heures de formation) à Le Vigan
- Futsal Base / Module Initiation : samedi 18 et dimanche 19 décembre 2021 (16 heures de formation) à *lieu à déterminer*
- Module Animatrice fédérale : samedi 19 mars 2022 (6 heures de formation) à Cahors
- Module Projet Sportif et Educatif (CFF4) : lundi 20 et mardi 21 décembre 2021 (16 heures de formation) au siège du District
- Module Projet Associatif (CFF4) : vendredi 19 et samedi 20 novembre 2021 (16 heures de formation) au siège du District
- Module Initiation Gardien de But : dimanches 7 et 14 novembre 2021 (16 heures de formation) à Lalbenque

Le District du Lot organisera également les certifications suivantes :

- Certification CFF 1 : mercredi 16 mars 2022 à Figeac
- Certification CFF 2 : mercredi 30 mars 2022 à Fontanes

- Certification CFF 3 : jeudi 11 novembre 2021 à Souillac
- Certification CFF 4 : samedi 11 juin 2022 au siège du District

STATUT DES JEUNES – RAPPEL IMPORTANT :

Extrait article 22.6 du Règlement Intérieur du District :

« *Obligations - Statut des Jeunes : les clubs sont tenus d'engager et de terminer obligatoirement un championnat, y compris ceux se déroulant en plusieurs phases, en fonction du niveau où évolue leur équipe première, avec un certain nombre d'équipes de jeunes à savoir :*

. D1 : 2 équipes minimum de jeunes dans 2 catégories différentes (U19, U17, U15, U13) + 1 équipe football animation,

. D2, D3 : 1 équipe de jeunes minimum (U19, U17, U15, U13) + 1 équipe football animation,

. D4 : pas d'obligation. »

ANNUAIRE TECHNIQUE JEUNES :

Nous demandons aux clubs suivants d'identifier les responsables et éducateurs des différentes catégories sur l'annuaire technique :

Foot animation :

- Causse Limargue FC
- Bouriane FC
- FCHQ
- ELVL
- St Cyprien- Montcuq

Lien d'accès au fichier :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1iijJ7xrwOCKG7_yBa4Y56YX76Tauz-2t9T5L4WfUOmY/edit?usp=sharing

CHAMPIONNAT FUTSAL

U17 : Championnat obligatoire sur la période du 8/01 au 12/02.

Il manque encore des créneaux pour finaliser le calendrier.

Les clubs pouvant recevoir une ou plusieurs journées sont priées de nous communiquer dès que possible leurs créneaux au secretariat du District.

	NIVEAU 1		NIVEAU 2				
A	PPFC / MONTCABRIER 1		PPFC / MONTCABRIER 2				
B	BOURIANE FC 1		BOURIANE FC 2				
C	CAHORS / PSVD'OLT 1		CAHORS / PSVD'OLT 2				
D	LALBENQUE - FONTANES 1		LALBENQUE - FONTANES 2				
E	ELAN MARIVALOIS 1		ELAN MARIVALOIS 2				
F	AF BIARS BRETENOUX 1		AF BIARS BRETENOUX 2				
G	FIGEAC CAPDENAC QF 1		FIGEAC CAPDENAC QF 2				
H	EXEMPT		EXEMPT				
RENCONTRES NIVEAU 1							
J1	08-janv	M1	A contre B et C contre D	M2	A contre C et B contre D	à 14h00	PRAYSSAC
	<i>date à définir</i>	M1	E contre F et G contre H	M2	E contre G et F contre H	à	<i>lieu à définir</i>
J2	15-janv	M1	A contre E et B contre F	M2	A contre F et B contre E	à 14H30	BIARS SUR CERE
	<i>date à définir</i>	M1	C contre G et D contre H	M2	C contre H et D contre G	à	<i>lieu à définir</i>
J3	22-janv	M1	A contre G et B contre H	M2	A contre H et B contre G	à 14h00	PRAYSSAC
	<i>date à définir (22/01 ou 29/01)</i>	M1	C contre E et D contre F	M2	C contre F et D contre E	à	<i>lieu à définir</i>
J4	12-févr	M1	A contre D et B contre C	M2		à 13h30	LALBENQUE
	<i>date à définir (05/02 ou 12/02)</i>	M1	E contre H et F contre G	M2		à	<i>lieu à définir</i>
RENCONTRES NIVEAU 2							
J1	08-janv	M1	A contre B et C contre D	M2	A contre C et B contre D	à 16h00	PRAYSSAC
	<i>date à définir</i>	M1	E contre F et G contre H	M2	E contre G et F contre H	à	<i>lieu à définir</i>
J2	15-janv	M1	A contre E et B contre F	M2	A contre F et B contre E	à 16h30	BIARS SUR CERE
	<i>date à définir</i>	M1	C contre G et D contre H	M2	C contre H et D contre G	à	<i>lieu à définir</i>
J3	22-janv	M1	A contre G et B contre H	M2	A contre H et B contre G	à 16h00	PRAYSSAC
	<i>date à définir (22/01 ou 29/01)</i>	M1	C contre E et D contre F	M2	C contre F et D contre E	à	<i>lieu à définir</i>
J4	12-févr	M1	A contre D et B contre C	M2		à 15H30	LALBENQUE
	<i>date à définir (05/02 ou 12/02)</i>	M1	E contre H et F contre G	M2		à	<i>lieu à définir</i>

*U15 :

La commission jeunes accepte les engagements hors délais de ELAN MARIVALOIS (2 équipes) et SEGALA FOOT (2 équipes). Le calendrier publié au PV du 26/10 sera modifié et diffusé prochainement.

Il manque encore quelques créneaux pour pouvoir finaliser le calendrier. Les clubs pouvant recevoir une ou plusieurs journées (vacances scolaires de février et d'avril) sont priées de nous communiquer dès que possible au secretariat du District.

CRITERIUM U13 PHASE 2

À la suite de l'engagement d'équipes supplémentaires, FIGEAC CAPDENAC QF 3 et QUERCY BLANC / MOLIERES / ST PAUL 2, une réorganisation va être effectuée par la commission de la façon suivante :

- 1 poule A à 12 équipes (Les 4 premiers de chaque poule).
- 1 poule B à 8 équipes (Tous les 5^{ème}, 6^{ème} de poule brassage + le meilleur 7^{ème}).
- 1 poule C à 8 équipes (Tous les 8^{èmes} de poule brassage et le moins bon 7^{ème} + les 4 nouvelles équipes).

POULE A	POULE B	POULE C
AF BIARS/BRETENOUX 1	CAUSSE LIMARGUE F.C. 1	CAZALS-MONTCL 1
AF BIARS/BRETENOUX 2	E.S.C.G 2	ELAN MARIVALOIS 2
E.S.C.G 1	EF FOOT AZUR 1	ENT. BOURIANE F.C. 2
ELAN MARIVALOIS 1	FCHQ 1	FIGEAC CAPDENAC QFC 3
ENT. BOURIANE F.C. 1	GCPVDOLT 3	GCPVDOLT 4
F.C. CAUSSE SUD 46 1	HAUT CELE F.C. 2	GMPPFC 1
FIGEAC CAPDENAC QFC 1	LAB MURAT/ST GERMAIN 1	GMPPFC 2
FIGEAC CAPDENAC QFC 2	LALBENQUE-FON 1	QUER BL/ST PAUL/MOLI 2
GCPVDOLT 1		
GCPVDOLT 2		
HAUT CELE F.C. 1		
QUER BL/ST PAUL/MOLI 1		

Les calendriers seront publiés la semaine prochaine. Début de la phase 2, le samedi 20 novembre 2021

IMPORTANT : En accord avec le district du Tarn et Garonne, la phase 3 sera effectuée en interdistrict. Cela concernera uniquement les 8 équipes qualifiées pour la poule A à la fin de la phase 2 (équipes appliquant l'arbitrage à la touche).

Les journées ont été définies comme suit :

J1 le 19/03/22

J2 le 26/03/22

J3 le 09/04/22

J4 le 28/05/22

J5 le 11/06/22

Une visioconférence sera organisée avec les clubs concernés avant le début de la phase 3.

FESTIVAL FOOT U13 : 2^{ème} tour le 13 novembre

A la suite des engagements de BOURIANE FC 2, CAHORS/PSVD'OLT 4, QUERCY BLANC / ST PAUL/ MOLIERES 2 et FIGEAC CAPDENAC 3, des modifications ont été apportées au second tour du 13 novembre 2021 (en rouge).

Rencontres du 2ème tour du 13 novembre

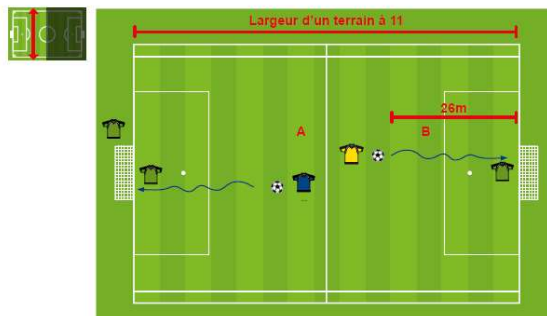
PLATEAU 1 : PUYBRUN	
AF BIARS BRETENOUX 1	
FIGEAC CAPDENAC 1	
ELAN MARIVALOIS 1	
BOURIANE FC 1	
MATCH 1	
15h00	AF BIARS BRETENOUX 1 ELAN MARIVALOIS 1
	FIGEAC CAPDENAC 1 BOURIANE FC 1
MATCH 2	
15h30	AF BIARS BRETENOUX 1 FIGEAC CAPDENAC 1
	ELAN MARIVALOIS 1 BOURIANE FC 1
MATCH 3	
16h00	AF BIARS BRETENOUX 1 FIGEAC CAPDENAC 1
	BOURIANE FC 1 ELAN MARIVALOIS 1
PLATEAU 3 : CHAORS	
CAHORS FC / PSVD'OLT 1	
QUERCY BLANC MOLIERES 1	
PPFC / MONTCABRIER 2	
FCHQ 1	
MATCH 1	
15h00	CAHORS FC / PSVD'OLT 1 PPFC / MONTCABRIER 2
	QUERCY BLANC MOLIERE 1 FCHQ 1
MATCH 2	
15h30	CAHORS FC / PSVD'OLT 1 QUERCY BLANC MOLIERES 1
	PPFC / MONTCABRIER 2 FCHQ 1
MATCH 3	
16h00	CAHORS FC / PSVD'OLT 1 QUERCY BLANC MOLIERES 1
	FCHQ 1 PPFC / MONTCABRIER 2
PLATEAU 5 : LALBENQUE	
LALBENQUE FONTANES 1	
HAUT CELE FC 2	
CAHORS FC / PSVD'OLT 3	
ESCG 1	
MATCH 1	
15h00	LALBENQUE FONTANES 1 CAHORS FC / PSVD'OLT 3
	HAUT CELE FC 2 ESCG 1
MATCH 2	
15h30	LALBENQUE FONTANES 1 HAUT CELE FC 2
	CAHORS FC / PSVD'OLT 3 ESCG 1
MATCH 3	
16h00	LALBENQUE FONTANES 1 HAUT CELE FC 2
	ESCG 1 CAHORS FC / PSVD'OLT 3

PLATEAU 2 : REYREVIGNES	
FIGEAC CAPDENAC 2	
CAHORS FC / PSVD'OLT 2	
CAZALS MONTCLERA 1	
AF BIARS BRETENOUX 2	
MATCH 1	
15h00	FIGEAC CAPDENAC 2 CAZALS MONTCLERA 1
	CAHORS FC / PSVD'OLT 2 AF BIARS BRETENOUX 2
MATCH 2	
15h30	FIGEAC CAPDENAC 2 CAHORS FC / PSVD'OLT 2
	CAZALS MONTCLERA 1 AF BIARS BRETENOUX 2
MATCH 3	
16h00	FIGEAC CAPDENAC 2 CAHORS FC / PSVD'OLT 2
	AF BIARS BRETENOUX 2 CAZALS MONTCLERA 1
PLATEAU 4 : LABASTIDE MURAT	
LABASTIDE MURAT 1	
HAUT CELE FC 1	
PPFC / MONTCABRIER 1	
ELAN MARIVALOIS 2	
MATCH 1	
15h00	LABASTIDE MURAT 1 PPFC / MONTCABRIER 1
	HAUT CELE FC 1 ELAN MARIVALOIS 2
MATCH 2	
15h30	LABASTIDE MURAT 1 HAUT CELE FC 1
	PPFC / MONTCABRIER 1 ELAN MARIVALOIS 2
MATCH 3	
16h00	LABASTIDE MURAT 1 HAUT CELE FC 1
	ELAN MARIVALOIS 2 PPFC / MONTCABRIER 1
PLATEAU 6 : SOUILLAC	
ESCG 2	
FC CAUSSE SUD 1	
CAHORS FC / PSVD'OLT 4	
BOURIANE FC 2	
MATCH 1	
15h00	ESCG 2 CAHORS FC / PSVD'OLT 4
	FC CAUSSE SUD 1 BOURIANE FC 2
MATCH 2	
15h30	ESCG 2 FC CAUSSE SUD 1
	CAHORS FC / PSVD'OLT 4 BOURIANE FC 2
MATCH 3	
16h00	ESCG 2 FC CAUSSE SUD 1
	BOURIANE FC 2 CAHORS FC / PSVD'OLT 4
PLATEAU 7 : BEDUER	
EF FOOT AZUR 1	
FC CAUSSE LIMARGUE 1	
QUERCY BLANC MOLIERES 2	
FIGEAC CAPDENAC 3	
MATCH 1	
15h00	EF FOOT AZUR 1 QUERCY BLANC MOLIERES 2
	FC CAUSSE LIMARGUE 1 FIGEAC CAPDENAC 3
MATCH 2	
15h30	EF FOOT AZUR 1 FC CAUSSE LIMARGUE 1
	QUERCY BLANC MOLIERE 2 FIGEAC CAPDENAC 3
MATCH 3	
16h00	EF FOOT AZUR 1 FC CAUSSE LIMARGUE 1
	FIGEAC CAPDENAC 3 QUERCY BLANC MOLIERE 2

Défi à réaliser : 1 c 1 avec les gardiens (voir GIFE)

ORGANISATION DES 1 C 1 AVEC LES GARDIENS

- > Départ à 26 m du but - 6" pour tirer au but,
- > Si le ballon est remis en jeu par le poteau, la barre ou le gardien, possibilité de retirer dans la limite des 6".
- > Utiliser les deux buts. Départ simultané sur chacun des buts.
- > Faire passer tout le monde au moins une fois sur l'ensemble du rassemblement,
- > 4 joueurs par équipe participent,
- > En cas d'égalité à la fin de la série un 5^e joueur s'avance...



COMMENT ORGANISER UN JOUR DE COUPE ?

ESPACES DE JEU

LOIS DU JEU

FOOT ANIMATION

ORGANISATION INTERCLUBS U7 / U9 et FESTI FOOT U11 :

Vous trouverez ci-dessous la répartition des équipes pour l'Interclubs U7 et U9 et le Festi-Foot U11 du samedi 13 novembre prochain. Cette pratique étant obligatoire, toute absence d'une équipe sera sanctionnée.

Un article, relatif à l'organisation, a été publié sur le site internet du District.

Les feuilles de plateau seront envoyées aux correspondants Jeunes des clubs organisateurs.

INTERCLUBS U7 - U9

CLUBS ORGANISATEURS	LIEUX	CLUBS PARTICIPANTS	EQUIPE U9	EQUIPE U7
AF BIARS BRETENOUX	Biars sur Cère	AFBB	5	4
		Mayrinhac	0	2
		Valroc Foot	2	2
		FCHQ	2	1
ELAN MARIVALOIS	Anglars	Elan Marivalois	2	2
		Ségala Foot	2	2
		Livernon	2	1
		Causse Limargue	1	1
HAUT CELE	Bagnac sur Célé	Haut Célé	2	2
		Figeac Capdenac	3	3
		EF Foot Azur	2	2
ESCG	Souillac	ST Gemain / Labastide	2	3
		Bouriane	2	2
		Cazals Montcléra	1	1
		ESCG	2	1
MONTCABRIER	Montcabrier	PPFC	2	1
		Montcabrier	1	1
		Mauroux / St Matré	1	1
		Cahors	3	3
PSVD'OLT	Pradines	PSVD'Olt	2	1
		Lacapelle Foot	2	1
		St Cyprien Montcuq	1	1
		ELVL	0	1
CAUSSE SUD	Limogne en Quercy	Lalbenque Fontanes	2	2
		Causse Sud	1	0
		Quercy Blanc	1	1
		Bégoux Arcambal	1	1

FESTI-FOOT U11

CLUBS ORGANISATEURS	LIEUX	CLUBS PARTICIPANTS	EQUIPE U11	EQUIPE FOOT A 5 (potentiel)
AF BIARS BRETENOUX	Biars sur Cère	AFBB	2	4
		Mayrinhac	1	2
		Valroc Foot	3	6
		FCHQ	1	2
ELAN MARIVALOIS	Anglars	Elan Marivalois	2	4
		Ségala Foot	1	2
		Livernon	1	2
		Causse Limargue	1	2
HAUT CELE	Bagnac sur Célé	Haut Célé	1	2
		Figeac Capdenac	3	6
		EF Foot Azur	1	2
ESCG	Souillac	ST Gemain / Labastide	1	2
		Bouriane	2	4
		Cazals Montcléra	1	2
		ESCG	1	2
MONTCABRIER	Montcabrier	PPFC	1	2
		Montcabrier	1	2
		Mauroux / St Matré	0	0
		Cahors	2	4
PSVD'OLT	Pradines	PSVD'Olt	2	4
		Lacapelle Foot	1	2
		St Cyprien Montcuq	1	2
		ELVL	0	0
CAUSSE SUD	Limogne en Quercy	Lalbenque Fontanes	2	4
		Causse Sud	1	2
		Quercy Blanc	0	0
		Bégoux Arcambal	1	2

RAPPEL DU CONCOURS DEPARTEMENTAL / REGIONAL PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL :

L'objectif de ce concours est de mettre en place dans votre club une action en lien avec 1 ou plusieurs des 6 items du PEF (santé, engagement citoyen, environnement, fair-play, culture foot, règles du jeu et arbitrage). Ce projet devra rassembler un maximum d'acteurs au sein du club (dirigeants, joueurs, parents...).

Les modalités de participation

Tous les clubs impliqués dans le Programme Educatif Fédéral peuvent participer au Challenge National PEF.

Pour s'inscrire dans le PEF, un club doit effectuer la démarche sur Footclubs (démarche acceptée par le District).

Le concours sera effectif sur la période du 1 Février 2021 au 31 Décembre 2021

Il débutera dans les 12 districts de notre ligue, afin de déboucher sur un jury régional en Janvier 2022. (12 lauréats départementaux).

L'action mise en place dans le club entre le 01/02/21 et 31/12/21 devra être filmée (vidéo de 3' à 5') et déposée au District du Lot par we transfer, au plus tard le 01 janvier 2021, afin d'être évaluée par un jury départemental composé d'élus du Comité Directeur.

Un classement départemental sera effectué à partir des critères ci-dessous afin de récompenser les 3 meilleures productions. La meilleure production sera envoyée au concours régional.

Critères d'évaluation :

- THEMATIQUE sur 5 points : 1 des 6 thématiques du PEF respectée ?
- ORIGINALITE sur 5 points : la production est-elle originale ? Est-elle adaptée aux besoins de la catégorie, du club, du futur citoyen ? La production suscite-t-elle une prise de conscience chez tous les acteurs... ?
- PRESENTATION DE LA VIDEO sur 5 points : la vidéo est-elle de bonne qualité, compréhensible et de bonne durée ? Le montage vidéo retrace-t-il bien l'action dans sa globalité ?
- IMPLICATION / PARTICIPATION sur 5 points : L'action démontre-t-elle un réel investissement et engagement des divers acteurs du club (dirigeants, joueurs, éducateurs, parents, une ou plusieurs catégories...)

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REPORTS DE RENCONTRES :

D1 – Poule unique :

La rencontre FIGEAC CAPDENAC QF 2 – ELAN MARIVALOIS 2 du 27/11/2021 à 20 heures au Stade Léo Lagrange est avancée à **18 heures sur le stade du Calvaire** – Accord des clubs.

D2 – Poule B :

AF BIARS/BRETENOUX 3 - E.S.C.G 2 du 7 novembre 2021 se jouera à 13h à Biars (et non 15h comme prévu initialement à 15h) – Accord des clubs.

FUTSAL SENIORS :

Le club de Bouriane nous informe vouloir modifier l'horaire du championnat futsal seniors de 20h à 20h30, en conséquence les rencontres :

BOURIANE – CAHORS FC du 3 novembre 2021 et BOURIANE – LALBENQUE du 1^{er} décembre 2021 se joueront à 20 h 30 (au lieu de 20 h).

TIRAGE DES COUPES :

Le tirage au sort des Coupes BONDOUX, LAVILLE, RESERVE A & B se tiendra le jeudi 9 décembre 2021 à 10 h au siège du District du Lot de Football.

Les clubs sont invités à venir y assister.

INFORMATIONS GENERALES

FMI – RAPPEL :

Lors d'un problème quelconque avec la FMI, merci de penser à appeler, **avant l'heure de la rencontre**, le responsable M. Floréal BARRANCO au 06 84 85 50 63 (cf site du District « Permanence FMI »).

COMMISSION LOISIRS

Football en marchant :

Dans le cadre du développement des pratiques loisir, le District du Lot propose de découvrir une nouvelle activité entrant dans le champ du sport-santé : Le Football en marchant.

Qu'est-ce que le Foot en marchant ?

Le football en marchant ou walking football est un sport d'équipe inspiré du football avec des règles aménagées (interdiction de courir, pas de tacles, charges et contacts) pour permettre une pratique loisir en toute sécurité et accessible pour tous (pratique intergénérationnelle, mixité homme-femme, mixité sociale, pratique inclusive). Né en Angleterre en 2011, il a été inventé initialement pour pousser des personnes de plus de 50 ans à pratiquer un sport et pour maintenir des relations sociales. Il connaît un vif succès au Royaume-Uni qui à fin 2016, comptait plus de 800 clubs enregistrés et plus de 10 000 licenciés. Cette discipline se développe actuellement en France.

A qui s'adresse le Foot en Marchant ?

Outre les seniors désireux de retrouver ou de découvrir les sensations du football, sans dépense physique excessive, le « Foot en marchant » est particulièrement approprié pour les personnes de plus de 50 ans éloignées de la pratique physique (sédentaires), n'ayant pas de pathologie déclarée mais pouvant être affectées par des douleurs (rhumatisme, arthrose, prothèse, blessure passée, troubles de l'équilibre, surpoids). Mais aussi pour les malades atteints d'une affection longue durée (diabète de type 2, cancers, maladies cardiovasculaires et respiratoires, pour les principales affections).

Quelles sont les caractéristiques des séances proposées ?

Des séances à intensité faible à modérée permettront d'accueillir des personnes de niveaux différents.

Exemple de déroulement :

10' à 15' d'échauffement et mise en train

40' à 50' de JEUX (exercices, oppositions, situations, petit match)

10' d'étirements / retour au calme avec bilan de la séance.

Les séances sont variables en fonction de l'état de forme des pratiquants et éventuellement de leurs pathologies.

ANIMATION DECOUVERTE FOOT EN MARCHANT

Plusieurs animations gratuites sont organisées, ouvertes à tous les licencié(e)s ou non licencié(e)s, les femmes, les hommes, les jeunes ou moins jeunes... 😊

Si vous êtes intéressé(e)s pour participer à un rassemblement, vous avez la possibilité de vous inscrire sur plusieurs sites :

- Le dimanche 14 novembre - Gymnase Champollion à Figeac – Rdv à 10h30
- Le dimanche 28 novembre - Gymnase à Salviac - Rdv à 10h30
- Le dimanche 5 décembre - Gymnase du COSEC à Biars sur Cère – Rdv à 10h30
- Le dimanche 5 décembre - Gymnase de Terre Rouge à Cahors – Rdv à 10h30

Les 4 bonnes raisons de venir essayer !!!

- Pratique intergénérationnelle, mixte et inclusive
- Cardio & souplesse, permet de rester en bonne santé
- Des règles adaptées pour une pratique sans risque
- Activité ludique et conviviale qui développe le lien social

Renseignements & inscriptions à l'adresse suivante : secretariat@district-foot-lot.fff.fr ou par téléphone au 07-86-76-83-24

Si votre club souhaite faire découvrir ou mettre en place cette activité, n'hésitez pas à contacter le Conseiller Technique DAP.

Dans le cadre du projet de développement des pratiques loisirs, la commission Loisir du District du Lot souhaite proposer, cette saison, une offre destinée aux licenciés vétérans.

Afin de mettre en place cette offre, nous souhaiterions recenser l'ensemble des équipes vétérans existantes sur le département. Par conséquent, **nous demandons aux clubs ayants des équipes de nous le signaler** (en précisant les coordonnées du responsable) par mail au secrétariat du District dans les plus brefs délais.

Un mail sera adressé à l'ensemble des responsables vétérans pour les informer de notre démarche. Vous pouvez retrouver ci-dessous, les grandes lignes de l'offre de pratique proposée.

COUPE DE L'AMITIE

Club et public concerné :

- Tous les clubs du département ayant des équipes ou licenciés vétérans
- Ouvert aux licenciés masculins vétérans.

Chaque participant(e) doit OBLIGATOIREMENT être LICENCIÉ(E) (libre, loisirs) au sein du club engagé.

Objectifs :

- Créer du lien entre les licenciés vétérans des clubs
- Inciter les clubs ayant des vétérans à la création de sections loisir

Quelle organisation ?

L'engagement est gratuit. Possibilité d'entente annuelle.

Format à définir (Coupe avec élimination directe) + 1 journée « finale festive » (mai/juin)

Rencontre en football à 11 – match de 80 min en deux mi-temps de 40 min.

Les rencontres sont fixées par défaut le vendredi soir. Les clubs auront le choix pour jouer les rencontres aux dates souhaitées (semaine ou week-end), dans une période définie.

Pas de forfait comptabilisé.

Tacle interdit

Arbitrage officiel : feuille de match simplifiée (possibilité de renvoyer par mail)

Moment de partage fin de rencontre obligatoire

Journée finale festive sur inscription : Toutes les équipes inscrites participent à un plateau en foot à 8 (tournoi vétérans à la journée). Début à 10h00 – Pause repas convivialité à 12h00 – Reprise de 14h00 à 16h00 – Clôture par récompense pour chaque équipe

Les équipes intéressées peuvent dès à présent s'inscrire en envoyant un mail au secrétariat du District. Inscription avant le 5 décembre 2021.

COMMISSION STATUT DES EDUCATEURS



Réunion du 21/10/2021 à 18h : STATUT DES EDUCATEURS DISTRICT DU LOT

Présents : Benoit DORCIAC, Fabien VIDAL, Franck PIGEON, Didier CUNIAC, Thierry BRAS

Excusés : Claudine VERMANDE, Michel LASFARGUES

Absent non excusé : Gilles ROUILLON

1 / Le procès-verbal de la réunion du 11 juin 2019 (PV47) est approuvé à l'unanimité des présents.

2/ Le règlement du statut des éducateurs a été mise à jour (catégories féminines et masculines, date de remise du formulaire...) ainsi que le formulaire destiné aux clubs pour renseignements des responsables d'équipes (de U7 à Séniors M et F), de leur diplômes et types de licences.

3/ Le statut des éducateurs et le formulaire de renseignements seront envoyés aux clubs avec une réponse demandée au 1^{er} décembre. Le tout sera envoyé par mail aux clubs.

4 / Il a été décidé une nouvelle rencontre de la commission Mi-janvier 2022 afin de réaliser un suivi des informations reçues et en fonction informer les clubs en infractions. Possibilité de relance téléphonique. En juin 2022, une évaluation des situations des clubs sera faite pour avis sur les clubs en règle ou non.

Le Président,
Benoit DORCIAC

Le secrétaire de séance,
Didier CUNIAC



DISTRICT de FOOTBALL du LOT

STATUT DES EDUCATEURS DISTRICT DU LOT

Article 1 :

Le Statut des Educateurs est crée au sein du District du Lot de Football à compter du 1^{er} juillet 2018.

Article 2 :

La Commission du Statut des Educateurs est composée d'Elus du District et d'éducateurs représentant les clubs.

Article 3 :

La Commission du Statut des Educateurs est chargée de la mise en place du suivi et du contrôle des obligations visées ci-dessous à l'article 5. Des dérogations sur présentation de dossiers pourront être étudiées.

Article 4 :

La Commission du Statut des Educateurs est garante de l'éthique et pourra être saisie pour tout manquement aux devoirs et à la charge des Educateurs.

Article 5 :

A compter de la saison 2018/2019, dans les différentes compétitions du District du Lot de Football (féminines et masculines) l'encadrement sera fait comme suit :

- Foot Animation : 1 Educateur pour 10 licenciés de U6 à U9 et U6F à U9F
- 1 Educateur par équipe engagée de U11 à Seniors et U11F à Séniors F

Article 6 :

Les clubs devront renvoyer le formulaire mentionnant les responsables techniques par catégorie au plus tard le 1^{er} Décembre de la saison en cours.

Article 7 :

Les clubs qui ne sont pas en conformité avec l'article 5, au 31 Décembre se verront notifier leur situation. Cependant, le Club en infraction au 31/12 pourra régulariser sa situation en présentant un éducateur au module de formation de l'équipe en infraction jusqu'au 01/04 de cette même saison. A défaut de régularisation le club se verra imputer une amende de :

- 100 € par éducateur manquant pour les catégories de U15 à Seniors (Football à 11)
- 60 € par éducateur manquant pour le Football Animation de U6 à U13

La sanction de non-accession sera appliquée à l'équipe en infraction au 01/04 de la même saison.

Article 8 :

Obligation des Educateurs : Relais de la Commission Technique et des Jeunes, ils devront participer aux réunions de début de saison ainsi que celles prévues pour leur catégorie.

Article 9 :

Tableau des correspondances Educateur /Catégorie par niveau et diplôme requis.

FOOTBALL MASCULIN		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place.
D1	CFE3	CERTIFIER avant 1^{er} AVRIL de la saison
D2	Module Sénior	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U19 District	Module U17/U19	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U17 District	Module U17	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U15 District	Module U15	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U13	Module U13	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U11	Module U11	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U9	1 titulaire du module U9 pour 10 licenciés	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U7	1 titulaire du module U7 pour 10 licenciés	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison

FOOTBALL FEMININ		
NIVEAU	DIPLÔME REQUIS	Possible dérogation pour saison 1, si l'entraîneur en charge de l'équipe la saison précédente titulaire du diplôme adéquat (lors de la montée) reste en place.
D1	Module Sénior	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U18 District	Module U17/U19	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U15 District	Module U15	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U13	Module U13	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U11	Module U11	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U9	1 titulaire du module U9 pour 10 licenciées	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison
U7	1 titulaire du module U7 pour 10 licenciées	PARTICIPER avant 1 ^{er} AVRIL de la saison

Club :

Equipe	Niveau	NOM Prénom Responsable d'équipe	Diplôme	Type de Licence
--------	--------	------------------------------------	---------	-----------------

SENIORS	D1	DESCHAMPS Didier	CFF3	Educateur Fédéral
---------	----	------------------	------	-------------------

SENIORS				
SENIORS				
SENIORS				
SENIORS F				

U19				
-----	--	--	--	--

U17				
U17				

U15				
U15				

U13				
U13				
U13				
U13				

U11				
U11				
U11				
U11				

U9				
U9				
U9				
U9				
U9				

U7				
U7				
U7				
U7				
U7				

En jaune un exemple

Diplômes : Modules U7, U9, U11, U13, U15, U17/U19, Seniors, CFF 1, CFF 2, CFF 3, BMF, BEF, DES

Type de licence : Joueur, Dirigeant , Animateur, Educateur Fédéral, Technique Régional, Technique National

COMMISSION DES FEMININES

Modification :

La rencontre AFBB/USPT - FCHQ se jouera le samedi 06 novembre à 16 h 00 à Biars

COMMISSION DES ARBITRES

Par manque de candidats, la **Formation Initiale en Arbitrage** prévue 02,03,09 & 10 Octobre 2021 ayant été reportée, elle se déroulera sur 2 weekends les 20,21 et 27,28 novembre 2021 à CAHORS au District du Lot de Football.

Les inscriptions sont à faire en ligne, sur le site de la LFO, rubrique "Formations", "formation arbitres" jusqu'au 10 novembre 2021.